Envoyé en préfecture le 03/07/2026
Reçu en préfecture le 03/07/2026
Publié le
ID : 022-200068989-20260629-CA_2026_093-DE

DINAN AGGLOMÉRATION	DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE DINAN AGGLOMERATION	DELIBERATION
	Séance du lundi 22 juin 2026	N° DE L'ACTE : CA-2026-093
	FINANCES	
Budget		
Objet : Bilan des acquisitions et ventes immobilières - année 2025		

Le lundi 22 juin 2026, à 18H30, le Conseil Communautaire s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Arnaud LECUYER.

Lieu de réunion : Salle du Conseil - 8 Bd Simone Veil- DINAN

Date de convocation : jeudi 11 juin 2026

Nombre de membres en exercice : 95 titulaires - 48 suppléants

Présents : 80 – Procurations : 10 – Voix délibératives : 90

Conseillers communautaires titulaires présents : Arnaud LECUYER, Marina LE MOAL, Didier LECHIEN, Thierry ORVEILLON, Marie-Christine COTIN, Jérémy DAUPHIN, Anne-Sophie GUILLEMOT, Philippe LANDURE, Mickaël CHEVALIER, Suzanne LEBRETON, Laurence GALLEE, Aurélie NICOLAS, Yann GODET, Christelle GUINIO, Ronan TRELLU, Patrick BARRAUX, Fabrice RIVALLAN, Gaétan ACCOH, Josiane BETTLER, David BOIXIERE, Nathalie BONNOUVRIER, Christian BOUGIS, Chantal BOULOUX, Dominique BRIAND, Yves BRUNET, Jean-René CARFANTAN, Arnaud CARRE, Myriam CHERDEL, Didier CHOLET, Sylvain COULOMBEL, Catherine DE SALINS, René DEGRENNE, Didier DERU, Sandrine DEUTSCHMANN, Odile DOUILLET-LEFAOU, Patrick DURAND, Céline ENGEL, Clémence ESSEVAZ-ROULET, Sophie FORTHOMME, François FRERE, Patrice GAUTIER, Charlotte GESLAIN, Mikaël HAQUIN, Françoise HEDE, Yannick HELLIO, Alain JAN, Sylvie JAQUET, Olivier JAVAUDIN, Laurence LE DU, Alexis LE NAOUR, Michel VILLAC, Dominique LEFORESTIER, Karine LESNE, Vanessa LETESSIER, Philippe LOHIER, Claudine LUCAS, Eliane LUCAS, Yannick LUCAS, Nicolas MAUPOINT, Véronique MEHEUST, Marie-Madeleine MICHEL, Odile MIEL-GIRESSE, Didier MORAIN, Christophe OLLIVIER, Philippe ORVEILLON, Dominique PERCHE, Dominique RAMARD, Bruno RICARD, Benoit ROLLAND, Sandrine ROUXEL, Solène SAGORY, Pierrick SORGNIARD, Gérard TARDIF, Baptiste THEVELEIN, Paul TISON, Jean-Yves VILLALON

Conseillers communautaires suppléants présents : Océane FEBVRE, Corinne GALLEE, Caroline HAYCOX, Lemuel MONDESIR

Conseillers communautaires excusés, ayant donné procuration : Bernard PLESIER pouvoir à Marie-Madeleine MICHEL, Cécile ARMANGE pouvoir à Philippe ORVEILLON, Marie-Rose DANIEL pouvoir à Patrick DURAND, Charles HOUZE pouvoir à Chantal BOULOUX, Didier IBAGNE pouvoir à Clémence ESSEVAZ-ROULET, Céline LABBE pouvoir à Patrick BARRAUX, Maxime LEBORGNE pouvoir à Aurélie NICOLAS, Dominique LUCAS pouvoir à Suzanne LEBRETON, Géraldine LUCAS pouvoir à Sandrine DEUTSCHMANN, Quentin RENAULT pouvoir à Céline ENGEL

Secrétaire de Séance : Marina LE MOAL

Envoyé en préfecture le 03/07/2026
Reçu en préfecture le 03/07/2026
Publié le
ID : 022-200068989-20260629-CA_2026_093-DE

DINAN AGGLOMÉRATION	DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE DINAN AGGLOMERATION	DELIBERATION
	Séance du lundi 22 juin 2026	N° DE L'ACTE : CA-2026-093
	FINANCES	
Budget		
Objet : Bilan des acquisitions et ventes immobilières - année 2025		

Rapporteur : Monsieur Didier LECHIEN

L'article L.5211-37 du code général des collectivités territoriales dispose que le bilan des acquisitions et des cessions immobilières effectuées par les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) est soumis à une délibération de l'organe délibérant. Ce bilan est annexé au Compte Financier Unique (CFU).

Ce bilan fait état, au cours de l'année 2025 :

Des acquisitions suivantes :

INFRASTRUCTURES ECONOMIQUES (Budget ZA)							
Commune	Adresse	Nature du bien	Références cadastrales	Surface (m²)	Date de l'acte	Vendeur	Prix d'acquisition / Modalités éventuelles de paiement
BEAUSSAIS-SUR-MER	Ploubalay	Terrain	G 1826 et 1827	24 915	01/12/2025	CCAS de BEAUSSAIS-SUR-MER	99 660 € + 14 000 € (indemnité d'éviction)
TOTAL							113 660,00 €

PETIT CYCLE DE L'EAU (Budget Assainissement)							
Commune	Adresse	Nature du bien	Références cadastrales	Surface (m²)	Date de l'acte	Vendeur	Prix d'acquisition / Modalités éventuelles de paiement
TADEN	rue de la Tramontane	Bâtiment	AB 54	2 278	17/10/2025	SCI O2 DINAN	600 000 € + 291 291,14 € (indemnités de loyers)
SAINT-POTAN	Le Pont Mulon	Terrain	ZS 111	8 500	23/10/2025	Consorts ROUILLAC	5 600 € + 2 400 € (indemnité d'éviction)
PLOUASNE	Le Clos de Devant	Terrain	D 1216	122	10/11/2025	M. TOSTIVINT	1 000,00 €
PLOUASNE	Les Planchettes d'Abas	Terrain	G 768	194	17/11/2025	M. et Mme COLLET	1 000,00 €
TOTAL							901 291,14 €

Envoyé en préfecture le 03/07/2026
Reçu en préfecture le 03/07/2026
Publié le
ID : 022-200068989-20260629-CA_2026_093-DE

AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE (Budget Principal)							
Commune	Adresse	Nature du bien	Références cadastrales	Surface (m²)	Date de l'acte	Vendeur	Prix d'acquisition / Modalités éventuelles de paiement
SAINT-ANDRE-DES-EAUX	Prairie de Bétineuc	Terrain	A 112	243	02/12/2025	DRFIP	130,00 €
TOTAL							130,00 €

PISCINES (Budget Principal)							
Commune	Adresse	Nature du bien	Références cadastrales	Surface (m²)	Date de l'acte	Vendeur	Prix d'acquisition / Modalités éventuelles de paiement
DINAN	Zone industrielle	Terrain	AB 231	34	25/11/2025	ELOTOM FINANCES	680,00 €
DINAN	Zone industrielle et 25 rue du Capitaine Hesry	Terrain	AB 237 et 239	295	25/11/2025	SCI DES HAUTS LOUVETS	5 900,00 €
DINAN	Zone industrielle	Terrain	AB 235	76	27/11/2025	SCI LGGM	9 200,00 € (prix converti en édification de clôture)
TOTAL							15 780,00 €

Des cessions suivantes :

INFRASTRUCTURES ECONOMIQUES (Budget ZA)							
Commune	Adresse	Nature du bien	Références cadastrales	Surface (m²)	Date de l'acte	Acquéreur	Prix de vente (HT) / Modalités éventuelles de paiement
EVRAN	30 rue du Clos de la Pierre	Terrain	F 1507 et 1537	2 380	24/04/2025	SCI OLSAJOYA	28 560,00 €
PLESLIN-TRIGAVOU	ZA Grignardais	Terrain	AO 205	3 685	26/05/2025	SCI GOUAISIMMO	147 400,00 €
EVRAN	28 rue du Clos de la Pierre	Terrain	F 1540	1 630	24/06/2025	SCI DOMISE	19 560,00 €
EVRAN	24 rue du Clos de la Pierre	Terrain	F 1493	1 623	24/06/2025	M. MACE	19 476,00 €
PLEUDIHEN-SUR-RANCE	ZA La Costardais	Terrain	ZC 252	369	15/07/2025	SCI PLEUDIMMO	1 845,00 €
MATIGNON	ZA du Chemin Vert	Terrain	ZK 460	1 639	07/10/2025	SCI DE LAHO	19 668,00 €
PLUMAUDAN	ZA Le Dily	Terrain	B 1605	1 928	13/11/2025	CUMA L'ENTENTE PLUMAUDANAISE	48 200,00 €
MATIGNON	ZA du Chemin Vert	Terrain à bâtir	ZK 463	996	19/11/2025	AR PADUSTED	24 900,00 €
TADEN	ZAC des Allelux	Terrain à bâtir	AB 84	2 020	20/11/2025	SCI 2J	80 800,00 €
TADEN	rue de la Tramontane	Chemin	AB 87, 88 et 89	458	10/12/2025	ZEF	18 320,00 €
TOTAL							408 729,00 €

PISCINES (Budget Principal)							
Commune	Adresse	Nature du bien	Références cadastrales	Surface (m²)	Date de l'acte	Acquéreur	Prix de vente / Modalités éventuelles de paiement
DINAN	Zone industrielle	Terrain	AB 227, 229 et 233	242	25/11/2025	ELOTOM FINANCES	4 840,00 €
TOTAL							4 840,00 €

Envoyé en préfecture le 03/07/2026
Reçu en préfecture le 03/07/2026
Publié le
ID : 022-200068989-20260629-CA_2026_093-DE

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.5211-37 prévoyant le bilan des acquisitions et cessions immobilières opérées au cours de l'année écoulée sur le territoire de l'EPCI,

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques,

Vu les arrêtés préfectoraux en date des 25 novembre 2016 et 27 janvier 2025 portant création et modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Dinan Agglomération,

Considérant que, dans ce but, le Conseil Communautaire doit débattre au moins une fois par an sur le bilan de la politique foncière menée par l'EPCI et que ce bilan est annexé au CFU,

Ainsi, considérant l'ensemble de ces éléments,

Le Communautaire, après en avoir délibéré, décide de :

- Approuver le bilan des acquisitions et cessions immobilières au titre de l'année 2025.

Délibération adoptée à l'unanimité
(Abstentions : 2)

Fait et délibéré les lieu, jour, mois et an susdits. Au registre, suivent les signatures.

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Rennes, 3, Contour de la Motte, CS 44416, 35044 Rennes Cedex, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. L'auteur de la décision peut également être saisi d'un recours gracieux dans le même délai.

A DINAN, le 29 juin 2026

La secrétaire de séance,
Marina LE MOAL,

Le Président,
Arnaud LECUYER,

DINAN AGGLOMÉRATION